

Vos conditions de travail sont de plus en plus difficiles,



les chef-fe-s piétinent de plus en plus vos droits dont la liberté pédagogique, en augmentant le nombre de missions qu'ils ou elles exigent ?

Dans les services publics, on doit faire de plus en plus avec de moins en moins, pendant que les plus riches gagnent énormément plus qu'avant ?

Ce n'est pas fini !

La mise en concurrence entre personnels et celles entre établissements s'accroissent – encore ! - avec les prévisions de budget pour 2024.

ÉCONOMIES IMPOSÉES PAR LE GOUVERNEMENT SUR RECOMMANDATION DE LA COUR DES COMPTES (aréopage de droite) POUR RENDRE VIABLE LES BAISSSES D'IMPÔTS DES RICHES ET LES BAISSSES DE COTISATIONS SOCIALES DES GROSSES ENTREPRISES :

– 10 MILLIARDS SUR LE BUDGET DE L'ÉTAT

ÉDUCATION NATIONALE EN 2024

– 691,6 MILLIONS D'EUROS !

Déclinaison de la prévarication par secteur		Equiv. postes
AED / AESH	– 261,8 millions	4 600 postes
1 ^{er} degré public	– 138,3 millions	2 620 postes
2 nd degré public	– 123,5 millions	1 740 postes
Privé tous degrés	– 98,9 millions	1 760 postes
« soutien » à l'EN dont enseignement tech. agricole	– 69,1 millions	
Plus de 478 millions supprimés sont des dépenses de personnels, l'équivalent de 10 000 emplois* <i>Pas d'inquiétude les grands chef-fe-s toucheront toujours leurs primes.</i>		

* Sources : Collectif Nos Services Publics, Café pédagogique, monde.fr, D2024-124 du 21/02/24

→ **Décembre 23 / janvier 24 : Attal annonce la création de 2 137 postes**

→ **« Choc des savoirs » : la mise en place nécessite de mobiliser 7 000 postes**

→ **Février: suppression de plus du double des annonces de créations !**

« Choc des savoirs » ? Choc dans notre vie au travail, oui ! La Cour des Comptes préconise également pour l'Education nationale une « évolution de l'organisation éducative »...

les vois-tu venir ?

... Ouvrons-la collectivement !

« Tous les ministères contribueront à hauteur de ce qu'ils représentent dans le budget national » (Attal) Euh... Ah bon ?

Enseignement supérieur : – 204 millions

Ecologie : – 2,2 millions

Aide au logement : – 300 millions

Handicap : – 230 millions

Aide à l'emploi : – 1,1 milliards

Défense : – 105 millions (au lieu de – 750)

Intérieur : peanuts !

NB – Coût du passage de l'ISF à l'IFI/PFU estimé à ≈ 3 à 4 milliards ; un an après, les dividendes avaient augmentés d'≈ 10 milliards

Dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche aussi c'est la saignée : -900 millions d'euros en tout. 80 millions d'€ en moins pour le programme « Formations supérieures et recherche universitaire » 125 millions d'€ en moins pour le programme « Vie étudiante ». 383 millions d'€ en moins pour le programme « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires »

Heureusement que 2023 a été une année record pour les dividendes du CAC40 : 100 milliards, soit 20% de plus qu'en 2022. Bizarre, ça ruisselle sous forme de coupes budgétaires...

▷ DÉMOLITION DES POLITIQUES SOCIALES ET CONCERNANT NOS CONDITIONS DE VIE, ET PRÉSERVATION DE LA FORCE PUBLIQUE POUR DÉFENDRE DES INTÉRÊTS DE CLASSE...

Il faudra bien trouver l'argent quelque part...

▼ encore une... ▼

augmentation de notre temps de travail en vue !

La Cour des Comptes recommande d'intégrer dans les obligations réglementaires de service (ORS) des enseignants, **en complément** des heures d'enseignement :

▲ (t'as bien lu...)

- les périodes de formation continue ;
- la participation aux jurys sans perte d'heures de cours ;
- un quota d'heures pour les remplacements de courte durée.

S'agissant de la perte d'attractivité des métiers de l'enseignement, la revalorisation de leurs rémunérations, notamment en début de carrière, si elle était décidée, devrait s'accompagner en contrepartie d'une « adaptation du temps de travail des enseignants afin d'améliorer les conditions de remplacement des absences et d'accompagnement des élèves ».

C'est un article très informé du *Café pédagogique* de février 2024 qui détaille les informations. Il rappelle qu'en juillet 2022, la Cour des Comptes écrivait déjà que « *la maîtrise de l'évolution de la masse salariale des administrations est un enjeu majeur pour les finances publiques, puisqu'elle représente de l'ordre de 13,6 % du PIB en 2021, soit 312,4 Md€.... Le poids des effectifs et de la masse salariale reflète pour partie une demande croissante de services publics... Pour autant, la réponse aux nouveaux enjeux sociétaux n'est pas seulement à trouver dans un accroissement quantitatif des effectifs. L'optimisation de l'organisation des services publics et la modernisation de la gestion des ressources humaines constituent également des leviers majeurs comme l'ont démontré plusieurs rapports publics portant sur l'éducation nationale, la sécurité publique, la justice, l'organisation hospitalière ou l'agencement des compétences décentralisées* ».

Selon la Cour des Comptes, pour maîtriser la croissance de la masse salariale, il faut revenir sur les accords PPCR (signés en 2016) et sur le glissement vieillesse technicité (GVT), autrement dit les règles d'avancement à l'ancienneté.

L'article du *Café pédagogique* conclut :

« Difficile d'être plus précis. L'Éducation nationale doit rendre une partie de son budget alors qu'elle n'a déjà pas de quoi appliquer les réformes décidées par Gabriel Attal.

La résolution de l'équation est clairement indiquée par la Cour des Comptes. Pour dégager des moyens financiers il faut changer les obligations de service et la carrière des enseignants.

Supprimer le GVT par la rémunération "au mérite" demandée le 12 février par S. Guérini, ministre de la Transformation et de la Fonction publique, c'est récupérer chaque année environ 400 millions.

Donner plus d'autonomie aux directeurs et chefs d'établissement dans la gestion des carrières enseignantes c'est récupérer des emplois administratifs.

Regrouper ou coordonner écoles et collèges, comme c'est en train de se mettre en place, c'est économiser des emplois enseignants. Et c'est aussi appliquer la territorialisation que la ministre N. Belloubet appelle de ses vœux.

La demande de Bercy appelle une réforme de structure de l'Éducation nationale. C'est le métier enseignant qui va se retrouver au cœur des décisions des semaines à venir. »